

## [R]apport d'activité 2018

HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS





### *Le voyage d'Ulysse*

*« Nous naissons, pour ainsi dire provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine, pour y naître après-coup, et chaque jour plus définitivement. »*

Rainer Maria Rilke, *Lettres milanaises*, Plon, 1956

SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION

31, RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE

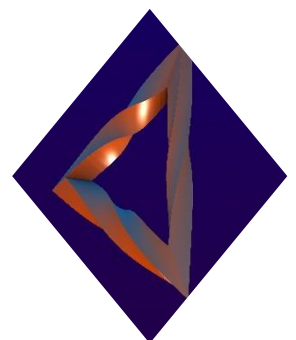
75009 PARIS

TÉL. : 01 45 23 01 32

COURRIEL : [SECRETARIAT.SIEGE@CEREP-PHYMENTIN.ORG](mailto:SECRETARIAT.SIEGE@CEREP-PHYMENTIN.ORG)

SITE INTERNET : [WWW.CEREP-PHYMENTIN.ORG](http://WWW.CEREP-PHYMENTIN.ORG)

[PAGE ASSOCIATIVE LINKEDIN](#)

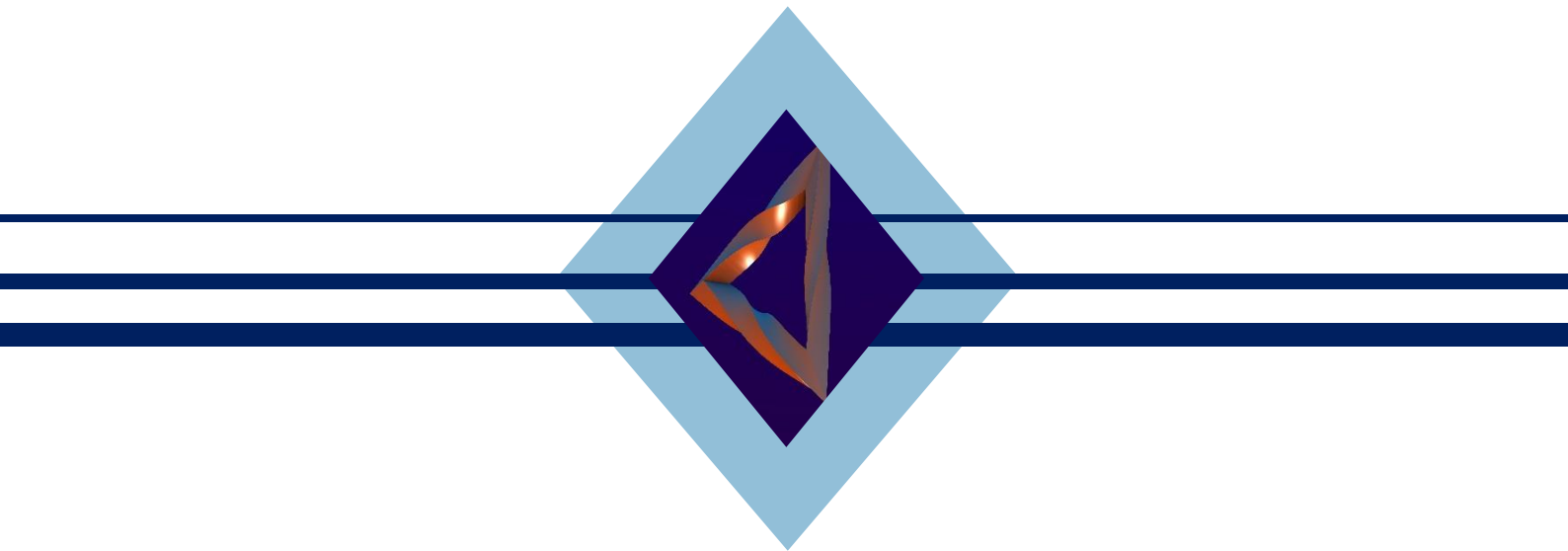




**ÉTABLISSEMENTS  
METTANT EN ŒUVRE  
LES MISSIONS DE  
L'ASSOCIATION**

*Reconnue d'utilité publique*

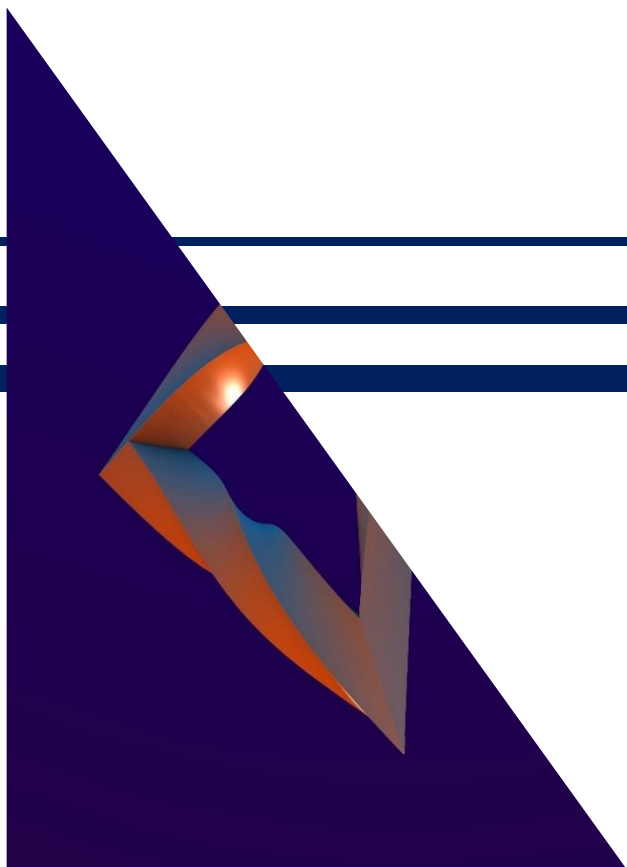
- **HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE : 56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris**  
Tél. : 01 42 46 08 60 - Fax : 01 42 46 46 54 - Courriel : [hjp@cerep-phymmentin.org](mailto:hjp@cerep-phymmentin.org)
- **HÔPITAL DE JOUR EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris**  
Tél. : 01 45 45 46 79 - Fax : 01 45 45 13 42 - Courriel : [epi@cerep-phymmentin.org](mailto:epi@cerep-phymmentin.org)
- **HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris**  
Tél. : 01 45 88 89 54 - Fax : 01 45 81 27 10 - Courriel : [hjm@cerep-phymmentin.org](mailto:hjm@cerep-phymmentin.org)
- **HÔPITAL DE JOUR USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris**  
Tél. : 01 45 45 46 91 - Fax : 01 45 45 68 19 - Courriel : [usis@cerep-phymmentin.org](mailto:usis@cerep-phymmentin.org)
- **CMPP DENISE WEILL : 29, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris**  
Tél. : 01 48 24 76 14 - Fax : 01 48 00 90 32 - Courriel : [cmpp@cerep-phymmentin.org](mailto:cmpp@cerep-phymmentin.org)
- **CMPP SAINT-MICHEL : 6, allée Joseph Recamier - 75015 Paris**  
Tél. : 01 45 30 03 06 - Fax : 01 45 30 03 07 - Courriel : [cmpp.saintmichel@cerep-phymmentin.org](mailto:cmpp.saintmichel@cerep-phymmentin.org)
- **COFI-CMP : 68, rue des Plantes – 75014 Paris**  
Tél. : 01 53 68 93 46 - Fax : 01 53 68 93 55 - Courriel : [coficmp@cerep-phymmentin.org](mailto:coficmp@cerep-phymmentin.org)
- **IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris**  
Tél. : 01 42 00 53 15 - Courriel : [ime@cerep-phymmentin.org](mailto:ime@cerep-phymmentin.org)
- **COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris**  
Tél. : 01 40 44 12 27 - Fax : 01 40 44 12 24 - Courriel : [formation@copes.fr](mailto:formation@copes.fr)



## TABLE DES MATIÈRES

<b>MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....</b>	<b>6</b>
<b>MOT DU PRÉSIDENT .....</b>	<b>7</b>
<b>ÉDITORIAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>9</b>
<b>POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES .....</b>	<b>10</b>
<b>POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE .....</b>	<b>12</b>
<b>POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURISATION DES SOINS .....</b>	<b>13</b>
<b>POLITIQUE PARTENARIALE.....</b>	<b>15</b>
<b>HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS .....</b>	<b>17</b>
<b>ÉDITORIAL.....</b>	<b>18</b>
<b>TEMPS FORTS 2018.....</b>	<b>19</b>
<b>BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018 .....</b>	<b>22</b>
<b>PROJETS 2019.....</b>	<b>27</b>

## ***MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION***



- **PRÉSIDENT : Professeur Bernard Golse**
- **VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE : Docteur Jacques Angelergues**
- **TRÉSORIÈRE : Mme Odile Naudin**
- **SECRÉTAIRE ADJOINTE : Docteur Martine Agman**
- **MEMBRE : Mme Dominique Girodet**
- **MEMBRE : M. Claude Lepen**
- **MEMBRE : Docteur Françoise Moggio**
- **MEMBRE : Docteur Denys Ribas**
- **MEMBRE : Mme Suzanne Srodogora**

## *MOT DU PRÉSIDENT*

**Chers collègues, Chers amis,**

En prenant connaissance du rapport d'activité 2018 de notre association, je mesure la vitalité institutionnelle, la créativité thérapeutique et la force innovante en matière de recherche de nos différents établissements.

En soulignant cela, je n'ignore pas non plus les diverses turbulences et les événements complexes qui ont émaillé l'année 2018, mais c'est aussi un signe de la force d'une institution que de pouvoir résister à la survenue de certaines difficultés et de parvenir à les dépasser en retirant une éventuelle dimension de résilience... à supposer que ce concept ait la moindre validité !

Quoi qu'il en soit, dans le paysage socio-culturel et pédopsychiatrique actuel, je suis fier de présider une association comme la nôtre et je me souviens que le premier livre que j'avais publié, il y a longtemps déjà, dans la collection du « Fil rouge » des Presses universitaires avait pour titre : « *Insister, Exister* ».

Je ne savais pas encore à quel point ce thème allait servir de fil rouge, précisément, à l'ensemble de mon trajet professionnel et j'y ajouterais volontiers aujourd'hui le terme de « résister ».

Dans cette perspective, j'aimerais alors mettre deux points en exergue de ce rapport d'activité.

- ▲ Tout d'abord, comme vous le savez, j'ai réagi aussi vite que possible, aux déclarations ministérielles qui ont récemment disqualifié toute idée de rencontre des enfants autistes avec des pédopsychiatres !

Ces propos bien évidemment inadmissibles illustrent les dangers qui pèsent actuellement sur la pédopsychiatrie et les diverses disciplines associées ainsi que sur la prise en charge psychothérapeutique de l'ensemble du champ des troubles du spectre autistique (qui concernent une grande part des enfants en souffrance psychique, compte tenu de l'hétérogénéité effarante de ce concept).

Les attaques contre la prise en charge psychothérapeutique dans le champ de l'autisme cache en fait une attaque sur le soin psychique en général, voire plus largement encore une attaque contre les sciences humaines.

Pour reprendre les termes de P. DELION, mon ami de longue date, c'est la vision humaniste et transférentielle de la psychiatrie qui se trouve désormais menacée alors même qu'elle est le garant de l'importance de la qualité et de la spécificité de la rencontre avec chaque patient et d'un fonctionnement des équipes qui ne soit pas uniquement régi par une simple logique des coûts.

Puissent nos équipes qui travaillent au quotidien de manière acharnée, difficile et enthousiaste avec les patients qui nous sont confiés, témoigner à leur manière de la nécessité absolue de cette vision sans laquelle il n'y a pas de soin psychique pensable et même possible.

Puissent même certains parents se joindre à nous dans ce combat éthiquement nécessaire et urgent.

Quoi qu'il en soit c'est un immense plaisir pour moi que de voir notre association incarner une sorte de résistance à ces positions ambiantes et avoir la capacité de réaliser une gestion administrative rigoureuse (merci à l'équipe du siège !) sans sacrifier aucunement la qualité relationnelle et psychodynamique des diverses prises en charge thérapeutiques assurées dans nos établissements.

***Insister, exister, résister...***

- △ Ma deuxième remarque concerne le petit Ulysse qui fait désormais partie de l'iconographie de nos documents associatifs ainsi que ce beau portrait d'adolescente qui y figure aussi.

Certes, Ulysse nous fait penser au mythe du retour et à la nostalgie du pays originaire, mais la mise en vis-à-vis dialectique de ces deux visages vaut pour moi comme une métaphorisation de la théorie de l'après-coup dont Jean LAPLANCHE nous a bien dit à quel point il était important d'en faire une lecture à double sens, soit du passé vers le présent mais aussi du présent vers le passé.

Le bébé que nous avons été rend compte en partie des adolescents que nous sommes devenus, mais les adolescents que nous avons été et les adultes que nous sommes désormais peuvent en permanence relire, remanier et transformer les souvenirs de notre histoire précoce.

C'est là le fond de la thématique Bébés/Ados qu'Alain BRACONNIER et moi essayons de déployer depuis maintenant une dizaine d'années, mais c'est surtout le socle de toute démarche psychothérapeutique qui vise non pas à modifier les événements que nous avons vécus - chose évidemment impossible ! - mais à modifier le rapport que nous entretenons avec ceux-ci, soit avec notre propre histoire.

Apaiser, tranquilliser nos représentations précoces, tel est l'un des objectifs de la vie psychique et de ce point de vue, tout être humain est en quelque sorte un Ulysse de son originaire personnel.

Le soin psychique vient relancer cette dynamique chez les patients en souffrance et en mal de développement dont nous assumons les prises en charge qui n'ont donc rien à voir avec la recherche de tel ou coupable...

Notre travail est de contrer les différentes sirènes culturelles, politiques ou idéologiques qui pourraient détourner nos patients de ce mouvement reconstructif et restaurateur.

### ***Insister, exister, résister...***

J'espère vivement que l'Institut Contemporain de l'Enfance (ou Institut Michel SOULÉ) aujourd'hui en cours de création puisse contribuer à faire vivre ces valeurs fondamentales en étroite collaboration avec le Cerep-Phymentin qui sait si bien faire la part entre l'éthique du savoir et l'éthique du sujet sans jamais rien céder sur cette dernière.

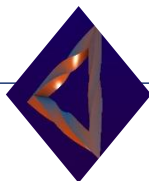
Pour conclure et illustrer encore la dynamique de l'après-coup entre bébés et adolescents, je laisserai la parole à Rainer Maria RILKE qui a dit dans ses « Lettres milanaises » (Plon, Paris, 1956) :

*« Nous naissons, pour ainsi dire provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine, pour y naître après-coup, et chaque jour plus définitivement ».*

***Bernard GOLSE, président de l'association Cerep-Phymentin***



## ÉDITORIAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



*Cerep-Phymentin a vu le jour il y a 5 années, avec un premier rapport d'activité en 2014 et le début d'une histoire commune pour les équipes de professionnels et les administrateurs. Cela paraît court, cependant tellement d'événements ont été vécus et partagés ensemble : deux journées associatives en 2015 et 2017, cinq rapports annuels d'activité, une certification, un CPOM sanitaire, un CPOM médico-social, le rapprochement d'un CMPP, des recherches, des conventions et une multitude de contrats signés... Des départs et des arrivées de professionnels, des adaptations aux cadres légaux et réglementaires,... bref l'histoire d'une institution avec sa vie, ses énoncés, ses réussites, ses crises, ses changements et ses effets dynamiques, multiples et croisés.*

*2018 est une année de transition importante dans l'histoire de cette jeune association. Elle a été marquée par des départs et des arrivées de professionnels, des fins et des débuts de projets très divers, des choix très importants à faire sur l'immobilier. Dans le même temps, l'association a su assurer une continuité dans son activité auprès des enfants, des adolescents et des familles, s'appuyant pour cela sur l'expérience et les compétences des professionnels dans tous les établissements, y compris le siège social.*

*C'est également la confirmation de la pertinence de la réunion de ces deux associations, la consolidation d'une entité qui s'appelle Cerep-Phymentin, d'un ensemble cohérent constitué par les établissements qui la composent, par ses histoires anciennes et récentes partagées ensemble, l'enrichissement avec l'arrivée de l'équipe du CMPP Saint-Michel et de sa première année complète dans l'association.*

*Et demain, Cerep-Phymentin continuera de travailler pour garantir des espaces de pensées, de dialogues, d'accueils et d'accompagnements suffisamment ouverts aux différentes approches, considérant la diversité comme une richesse et permettant la créativité dans les établissements et l'innovation associative.*

**Grégory MAGNERON, directeur général**

## ***POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES***



### **△ DONNÉES STRUCTURELLES SUR LA COMPOSITION DES EFFECTIFS**

Il n'y a pas eu d'effet significatif sur l'évolution de la masse salariale, ni sur les indicateurs. Cette année 2018 a surtout connu un nombre de départs plus importants en fin d'année scolaire et donc un recrutement en conséquence en septembre 2018. Néanmoins, le nombre de départs et de recrutements est équivalent à l'année précédente.

### **△ LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Malgré le changement intervenu au niveau de la formation professionnelle avec l'adoption de la loi pour ***la Liberté de choisir son avenir professionnel, le 1<sup>er</sup> août 2018***, l'association a pu maintenir toutes les formations engagées sur l'année 2018. Notre OPCA, UNIFAF nous a accompagnés et conseillés pour répondre aux besoins de l'association en termes de compétence et d'évolution des salariés.

Afin de prévenir l'évolution des postes et de garantir le niveau de prise en charge des usagers, évolutions dues entre autres aux obligations réglementaires du secteur, aux transformations numériques (DPI, RGPD...), l'association s'engage de plus en plus vers des formations collectives, inter-établissements.

En 2018, l'association a maintenu le budget alloué à la formation, en préservant une enveloppe dédiée pour chaque établissement et en favorisant l'accès aux formations de son centre de formation le COPES.

### **△ LA MISE EN PLACE DE NOTRE CSE**

**Conformément à l'Ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise**, l'association, a mis en place son comité social et économique, **avec une première réunion d'installation en septembre 2018.**

Le Comité Économique et Social (CSE) remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise. Il fusionne l'ensemble des instances représentatives du personnel (IRP), délégués du personnel (DP), comité d'entreprise (CE) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Les élections professionnelles ont eu lieu le 25 juin 2018 pour le premier tour et le 9 juillet 2018 pour le second tour. Un protocole d'accord pré-électoral a été signé le 4 juin 2018 avec deux syndicats. Six titulaires et deux suppléants ont été élus pour les deux collèges, cadre et non cadre, pour un mandat d'une durée de quatre ans.

La réforme a aussi donné la possibilité à chaque établissement d'avoir au plus deux représentants de proximité, proposés par les salariés de l'établissement et désignés par les membres du CSE.

Un accord d'entreprise a été signé le 22 mai 2018 pour la mise en place du Comité social et économique.

## △ FOCUS 2019

### *Les entretiens professionnels*

Les salariés présents depuis 2014 passeront leur troisième et dernier entretien professionnel avant le bilan. Depuis la Loi du 5 mars 2014, tous les 6 ans, l'employeur doit vérifier que le salarié a bénéficié des 3 entretiens professionnels et qu'il a obtenu 2 des 3 éléments suivants :

- Avoir suivi au moins une action de formation ;
- Avoir acquis des éléments de certification par la formation ou par une VAE (Validation des acquis de l'expérience) ;
- Avoir bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle.

Ces entretiens seront donc à programmer pour 2019 et à mettre en relation et en cohérence avec les nouveaux décrets de la **loi sur la Liberté de choisir son avenir professionnel**.

### *Le livret d'accueil pour le salarié*

L'année 2019 verra l'aboutissement du livret d'accueil du salarié. Un projet de longue date qui a nécessité une réflexion sur la forme et le contenu. Véritable boîte à outils pratique dans le processus d'intégration des salariés dans l'association, il était nécessaire de mettre en place, en amont, des procédés simples afin de répondre aux interrogations des salariés.

### *Aménagement du temps de travail et qualité de vie au travail*

Ces deux thématiques ont été inscrites aux Négociations Annuelles Obligatoires. Après la dénonciation au 1<sup>er</sup> juin 2017, et une prorogation au 31 août 2018 de l'accord existant, les discussions se sont poursuivies sur l'aménagement du temps de travail, avec le délégué syndical, espérant aboutir à un accord en 2019.

## ***POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE***



La direction générale de l'association Cerep-Phymentin a continué en 2018 de construire sa politique budgétaire à partir de l'activité des établissements et des contraintes des ressources.

De manière très connectée et concertée avec les directions des établissements, il s'agit à la fois de répondre aux besoins des patients accueillis, de respecter les pratiques professionnelles et donc de préserver les institutions de coupes budgétaires conséquentes, et à la fois de conduire un budget tenable pour les établissements et l'association sur la durée.

Cette équation peut être complexe à résoudre ; il est donc nécessaire de la présenter et de l'expliquer aux uns et aux autres, de discuter et de faire des choix ensemble.

La mise en œuvre de cette politique budgétaire qui se veut rigoureuse et respectueuse de l'activité s'est déclinée en 2018 sur des éléments de structures et de contextes différents :

- △ Le changement du cadre réglementaire pour les trois établissements du secteur médico-social avec le passage en CPOM et donc en dotation globalisée d'un montant de 2 665 799 euros.
- △ La participation collective et concertée. À nouveau les budgets 2018 avaient été construits avec chaque direction d'établissement à l'automne 2017 à partir de données étayées sur les exercices précédents et sur des tableaux de projections, notamment concernant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- △ Le premier exercice complet pour la chef comptable arrivée en 2017, qui a dû intégrer très rapidement les cadres réglementaires du secteur médico-social, sanitaire et hors-tutelle, ainsi que le plan comptable de l'association. Elle a en outre construit des relations solides avec les directions.
- △ L'association a fait des choix importants de dépenses sur la formation professionnelle avec des budgets en augmentation à hauteur de 112 000 euros, sur l'accueil des stagiaires avec des gratifications à hauteur de 33 698 euros, et des investissements visant la mise aux normes ou l'entretien des locaux, le renouvellement du matériel pour 141 148 euros.
- △ Cette année 2018 a été l'occasion de préparer les exercices suivants en travaillant sur des problématiques immobilières lourdes pour l'activité, les équipes et les budgets ; il a été mis fin au bail pour le COFI-CMP dans le 15<sup>e</sup> arrondissement en raison d'un loyer trop important. Une promesse de vente a été signée en juin 2018 sur des locaux rue d'Alsace dans le 10<sup>e</sup> arrondissement pour le CMPP Denise Weill. Il s'agit dans ce cas également de venir stabiliser des dépenses de loyer.
- △ Une anticipation sur les postes et les évolutions de carrières permettant de stabiliser la masse salariale dans les établissements.

Le résultat est un déficit, accentué par des charges de provisions pour indemnités de fin de carrières d'un montant de 58 417 euros.

L'association a pour autant un bilan financier solide s'appuyant sur un patrimoine et une trésorerie suffisante qui se renforcera en 2019 par la politique et le travail engagés depuis plusieurs années.

## ***POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURISATION DES SOINS***



**L'engagement de l'association Cerep-Phymentin en faveur de la qualité** s'exprime avant tout par un système opérationnel et coordonné de la qualité et de la sécurité des soins et par une démarche d'amélioration continue pragmatique, concrète, et en cohérence avec les besoins exprimés par les patients, leur famille et les professionnels.

**Cette coordination s'articule autour de deux instances et de nombreux professionnels : la CME qui compte 25 membres et le COPIL Qualité et gestion des risques associatifs qui compte 16 membres.**

- △ **La Conférence médicale d'établissement (CME)**, avec un collège de médecins et un collège de directeurs, est commune aux 8 établissements de soins de l'association. Elle définit et valide la politique qualité et gestion des risques associative et participe à l'amélioration et la sécurisation des soins.

### **Quelques sujets traités en 2018 :**

- La réponse des institutions face aux actions fortes de la région pour résoudre la problématique des « jeunes dits sans solution ».
- Le projet de déménagement d'une structure de soin.
- Les actualités sur l'autisme.
- Et surtout les questions autour de la violence des patients dans les institutions et des réflexions sur des actions associatives à mener comme de renforcer la formation des professionnels.

- △ **Le COPIL qualité et gestion des risques associatif** : véritable instance de pilotage, elle coordonne le suivi des plans d'amélioration continue. Son action prend principalement appui sur le travail des référents qualité présents dans chaque établissement pour garantir la progression de la démarche et la concrétisation des actions d'amélioration.

### **Quelques sujets travaillés en instance en 2018 :**

- Le calcul et la remontée de l'activité des établissements de soins.
- L'évaluation des pratiques professionnelles au travers de la méthode du patient traceur (méthode préconisée par la Haute Autorité de Santé qui évalue la qualité du parcours de soins via une grille basée sur la tenue des dossiers patients).
- La procédure de conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.
- Les protocoles de déclarations externes des événements indésirables graves à l'ARS.
- La création d'un livret d'accueil des salariés.
- Le déploiement du logiciel de tenue des dossiers patients informatisés dans les établissements sanitaires. Dans un souci de cohérence, de sécurité et de conformité dans la gestion des données de santé, le même logiciel sera déployé dans les établissements médico-sociaux de l'association. Le suivi des projets de soins des patients sera facilité au travers d'un même logiciel au sein des 8 structures de soins de l'association Cerep-Phymentin.

En 2018, de nombreuses actions ont été centrées autour du système d'information. Un audit de l'ensemble du parc informatique a donné lieu à des investissements importants **pour moderniser le matériel informatique, améliorer les connexions et sécuriser l'ensemble du système d'information de l'association.**

Dans une démarche globale de gestion des risques, l'année 2018 a également été marquée par la sécurisation des données traitées. L'obligation de **mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD)** est venue renforcer les droits des personnes (patients, familles, professionnels, partenaires), garantir la sécurité et la confidentialité de l'ensemble des données. L'année 2018 a été principalement consacrée à la réalisation d'un audit du niveau de sécurité et de protection des données gérées par l'association et ses établissements. Un programme pluriannuel a été élaboré par le siège social avec un déploiement début 2019 pour atteindre le niveau de sécurité des données personnelles exigé par la CNIL.

**L'association Cerep-Phymontin a souhaité également renforcer la place et l'action des instances représentatives des usagers.**

- △ **Le conseil de la vie social (CVS)** s'est vu redynamisé à l'IME. Les représentants des adolescents et des familles donnent un avis et formulent des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de cet établissement médico-social.
- △ **La Commission Des Usagers (CDU)**, commune aux 4 hôpitaux de jour et au CMP, veille au respect des droits des patients et à l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge dans les structures. En plus de la réunion générale, la commission a pris la forme de rencontres conviviales des familles, autour de café-chouquettes, les samedis matin.

**À l'appui de la richesse de ces échanges avec une trentaine de familles, 3 projets ont été mis en avant pour 2018-2019 :**

- **Mettre à jour les livrets d'accueil pour les familles**, notamment la partie associative.
- Élaborer un **livret de sensibilisation pour les familles et leur entourage sur le handicap psychique et le soin dans les hôpitaux de jour**. Ce projet sera travaillé en étroite partenariat avec les associations de parents.
- Les deux associations de parents existantes (APACEP et APACM) ne peuvent pas représenter l'ensemble des familles des 4 hôpitaux de jour. Un représentant de l'UNAFAM a été désigné par l'ARS comme le représentant officiel des usagers pour l'association Cerep-Phymontin. Néanmoins, il est important au niveau associatif de pouvoir renforcer la place des familles et renforcer leur implication dans diverses instances.

C'est dans cette optique que le siège propose de monter un **dossier de demande de création d'une union d'associations de parents qui serait agréée officiellement par l'ARS.**

## ***POLITIQUE PARTENARIALE***



De culture et d'engagement, l'association Cerep-Phymontin continue de construire des projets et des relations dans les réseaux, les partenariats et les entreprises solidaires et d'entraide.

Nous le constatons dans chaque institution de l'association et avec toutes les équipes, en témoignent les rapports d'activité des établissements, au travers d'une multitude d'actions et de projets, qui nous montrent à quel point il est nécessaire de penser et travailler à plusieurs pour accompagner les enfants, les adolescents et les familles.

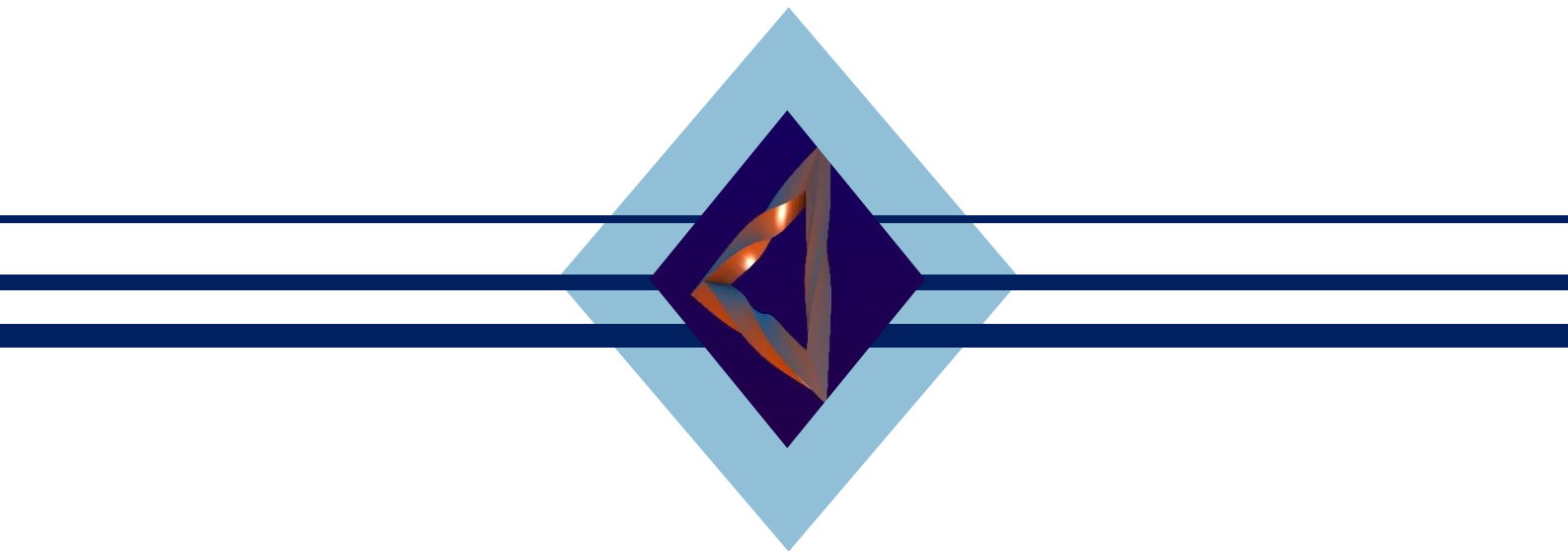
Au niveau de l'association, les membres du bureau et la direction générale accompagnés par les directions s'engagent aussi dans des partenariats. L'année 2018 a vu l'aboutissement d'un rapprochement avec la Fondation Groupe Hospitalier Saint-Joseph pour la création d'une société civile immobilière à parts égales, société visant le portage de la création de deux crèches sur le site de Broussais : la création d'une crèche thérapeutique et le transfert de la crèche d'entreprise pour notre partenaire.

Via sa filière RIO, l'association Cerep-Phymontin continue d'accompagner l'EMP École de Chaillot et contribue à mener les fonctions supports de cet établissement ne disposant pas de siège social, mais doit pour autant répondre à l'ensemble des nouvelles exigences en matières sociales, budgétaires et de la qualité. L'engagement formalisé en 2016 par une convention devrait se poursuivre sur les années suivantes.

Imaginé par son président Bernard GOLSE, l'Institut Contemporain de l'Enfance sera porté aussi et de manière investie par l'association Cerep-Phymontin.

L'association est inscrite dans un certain nombre de réseaux, groupes informels, associations et fédérations. Elle est représentée par la direction générale, mais aussi par des professionnels des établissements.

L'association porte sa voix et fait valoir ses projets, mais également ceux de ses partenaires dans les instances et sur son site Internet.





***HÔPITAL DE JOUR  
DU PARC MONTSOURIS***

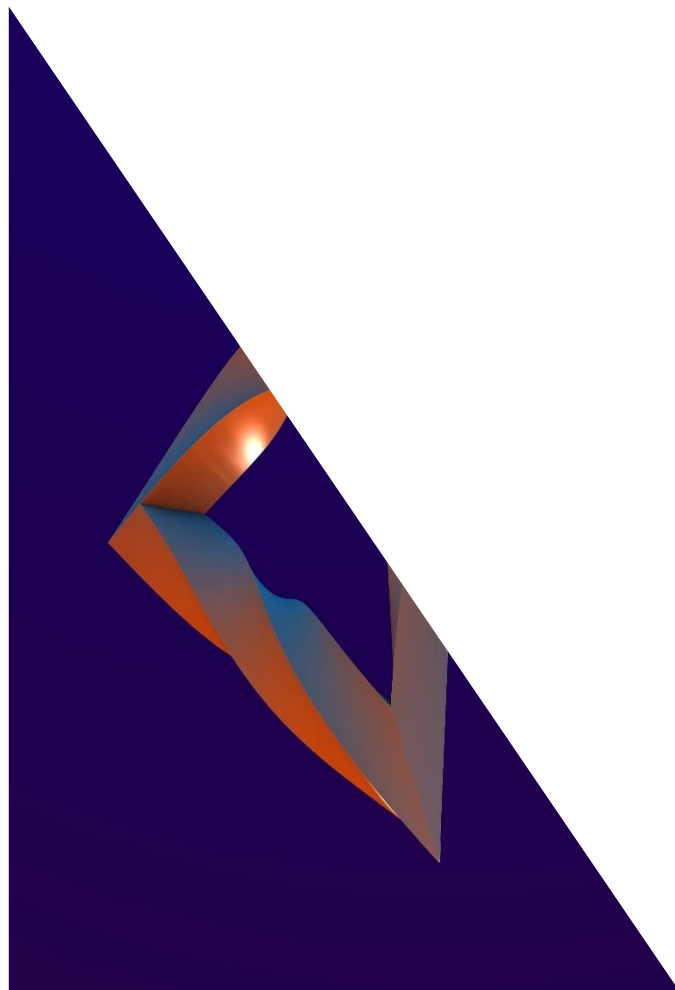
20 Boulevard Jourdan - 75014 Paris

Tél. : 01 45 88 89 54

Courriel : [hjm@cerep-phymontin.org](mailto:hjm@cerep-phymontin.org)

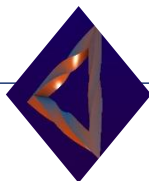
Médecin directeur : Bénédicte CHAMOUN

Directrice adjointe : Fabienne BEDMINSTER



***L'HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS ACCUEILLE  
DES ADOLESCENTS, DE 12 À 20 ANS, PRÉSENTANT DES TROUBLES  
IMPORTANTES DE LA PERSONNALITÉ SANS DÉFICIT INTELLECTUEL.  
LIEU DE SOINS ET D'APPRENTISSAGE, L'HÔPITAL ACCOMPAGNE  
LES JEUNES À TRAVERS UN PROJET D'INTÉGRATION  
SCOLAIRE ET SOCIALE.***

## ÉDITORIAL



*L'année 2018 a vu se concrétiser certains des projets élaborés en 2017, au premier rang desquels se situe le séjour thérapeutique (voir rubrique « temps forts 2018 »).*

*Il en est de même pour le temps scolaire « devoirs faits » qui a rencontré une forte adhésion des adolescents à qui il était proposé, au point de mettre en place un deuxième créneau.*

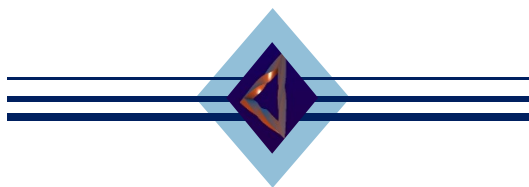
*Toujours dans le registre pédagogique, la cellule de réflexion a permis l'écriture du bilan de l'Unité d'enseignement sur 5 ans et la poursuite du travail de réécriture du projet d'établissement pour les 5 ans à venir.*

*En revanche le projet Fanzine a dû être abandonné faute de subvention de l'ARS pour qui, je cite, « la présentation du projet laisse apparaître trop de connexions avec les aspects thérapeutiques » et malgré l'engagement financier accordé par la Fondation des Hôpitaux de France-Hôpitaux de Paris.*

*Le renouvellement des binômes de référents s'est poursuivi avec l'embauche d'une nouvelle psychologue en février 2018, ce qui conduit en un peu plus de deux ans et demi à un remaniement de trois des quatre binômes de référents.*

*L'arrivée de ces nouveaux collègues, porteurs d'expérience professionnelle dans d'autres milieux (essentiellement médico-sociaux) enrichit la dynamique institutionnelle et permet à celle-ci de poursuivre son mouvement d'ouverture vers l'extérieur. Ainsi une démarche en vue d'un partenariat avec la médiathèque musicale de la Ville de Paris a-t-elle été entreprise par deux éducateurs qui ont accompagné un groupe de patients pour découvrir le lieu.*

## **TEMPS FORTS 2018**



### ***Séjour thérapeutique en juillet 2018***

Les 3 et 4 juillet 2018, un séjour à Saint Michel Chef-Chef et Nantes a réuni 12 adolescents et cinq adultes dont deux enseignants. Le séjour conjugait une partie détente et loisirs au bord de la mer, et une partie culturelle le lendemain à Nantes, autour d'un parcours d'art contemporain dans la ville, « Le voyage à Nantes ». Cette expérience, très positive, a permis la relance au niveau institutionnel de ce type de projets qui avait été abandonné depuis un séjour Barcelone en 2009.

### ***Fin du réaménagement du secrétariat***

Suite à l'arrêt maladie prolongé des deux secrétaires de mai à juillet 2017 et à l'expression d'une difficulté importante liée aux conditions de travail, le réaménagement complet du secrétariat a été entrepris en tenant compte des préconisations d'Effcience santé, à savoir : retrait du mobilier excepté la photocopieuse afin de gagner en espace ; création de 2 colonnes d'angle de rangement ; création de bureaux sur-mesure ; achat de fauteuils ergonomiques, et matériels ergonomiques ; réaménagement des espaces de rangement et d'archivage de l'institution ; externalisation d'une partie des archives dans les locaux de l'USIS.

### ***Don d'enceintes Bluetooth par la société JLB à travers la fondation des Hôpitaux de France-Hôpitaux de Paris***

L'hôpital jour a été en 2018 destinataire d'un don d'enceintes Bluetooth à destination des adolescents. Grâce à l'action entreprise par un adolescent soutenu dans sa démarche par la directrice adjointe, nous avons pu obtenir une enceinte par adolescent, et les remettre au cours d'une petite cérémonie organisée sur le temps de l'assemblée générale des adolescents en novembre 2018.

Une action collective de remerciement a été entreprise et a abouti début 2019 à la réalisation d'une gravure par une adolescente, avec un mot de remerciement signé par le groupe de jeunes.

### ***Concours de la Résistance et visite du Mont Valérien***

#### **Enseigner l'Histoire : la participation au concours national de la Résistance et de la Déportation**

(Témoignage d'Anne EMMANUEL, professeure d'histoire-géographie)

Dans le cadre du cours d'histoire, un groupe d'élèves de l'hôpital de jour du parc Montsouris a souhaité s'inscrire en septembre 2017 au concours national de la Résistance et de la Déportation. Le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est ouvert aux collégiens de troisième et aux lycéens en France et dans les établissements scolaires français à l'étranger. Chaque année, un thème est défini, faisant l'objet d'un véritable travail collectif et interdisciplinaire. Le thème de l'édition 2017-2018 retenu était : « **S'engager pour libérer la France.** ». Pendant cette année scolaire, 47 300 élèves issus de plus de 2 000 établissements répartis sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'à l'étranger ont participé au concours, produisant 27 687 copies individuelles et 3 730 travaux collectifs.



Ce travail a trouvé un prolongement grâce à l'enthousiasme de l'un d'eux qui connaît une personne qui participe à l'organisation de la cérémonie du 18 juin, cette cérémonie commémorant chaque année l'appel du général De Gaulle au Mont Valérien. Nos élèves ont pu participer ainsi à la commémoration de cet événement, fondateur pour notre histoire nationale récente, là même où les résistants condamnés à morts, étaient exécutés, puis, serrer la main au Président de la République.





## Lauréats du concours national de la Résistance et de la Déportation

**Session 2018**

CATÉGORIE DEVOIR INDIVIDUEL COLLÈGE	CATÉGORIE TRAVAIL COLLECTIF COLLÈGE	CATÉGORIE DEVOIR INDIVIDUEL LYCÉE	CATÉGORIE TRAVAIL COLLECTIF LYCÉE
Premier prix ex aequo • Collège Stanislas (deux lauréats)  Deuxième prix • Collège Stanislas  Troisième prix • Collège Georges Braque  Mentions • Collège Stanislas • Collège Saint-Michel de Picpus • Collège Georges Braque (deux lauréats)	Premier prix • Collège Paul Bert  Deuxième prix ex aequo • Collège Stanislas • Collège Saint-Vincent  Troisième prix et prix du musée de l'armée • Lycée Hector Guimard  Mentions • Collège EIB Monceau • Collège Montaigne • Hôpital de jour CEREP Montsouris • Collège Georges Rouault	Premier prix • Lycée Condorcet  Deuxième prix ex aequo • Lycée Jean-Baptiste Say • Lycée Arago  Troisième prix • Lycée Henri IV  Mentions • Lycée Condorcet • Lycée Stanislas • Lycée Buffon • Lycée Jules Ferry	Premier prix et prix de la fondation Leclerc • Lycée Charlemagne  Deuxième prix ex aequo • Lycée Charles de Foucauld • Lycée Jules Ferry  Troisième prix • Lycée Turgot  Mentions • Lycée Louis le Grand • Lycée Charles de Foucauld  Prix du jury • Lycée Charles de Foucauld • Lycée Camille Jenatzy • Lycée Corvisart

## ***BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018***



### **△ FILE ACTIVE**

**En 2018, la file active globale de l'hôpital de jour a été de 63 patients (dont 13 entretiens de pré-admission sans suite et 7 jours d'observation sans suite pour 2 adolescents). Le nombre de patients effectivement pris en charge s'est établi à 48.**

**5 810 passages** ont été enregistrés contre **5 941** l'année précédente.

À ces chiffres s'ajoutent :

**80** passages aux réunions groupes parents des samedis ;

**22** passages aux réunions parents GOPPS des mardis ;

**31** passages d'anciens patients qui rendent visite après leur sortie de l'hôpital de jour et qui sont accueillis par certains membres de l'équipe soignante ;

Le groupe destiné aux patients sortis a été supprimé fin 2017, faute de participation de la part des anciens.

Cette activité émanant principalement des groupes destinés aux parents ne donne lieu pour le moment à aucune facturation auprès des Caisses d'assurance maladie, qui **concerne principalement 4 professionnels (médecins psychiatres, directrice adjointe, assistante sociale).**

### ***Demandes d'admission***

**Elles s'élèvent à 64 demandes (contre 76 demandes en 2017) et concernent essentiellement des garçons et filles âgés de 10 à 17 ans (17 demandes pour des filles et 47 demandes pour des garçons).**

Sur ces demandes :

**17** ont été jugées recevables sur dossier ;

**6** ont été suivies d'une admission ;

**2** patients ont fait une période d'observation (7 jours) non suivie d'admission (refus de la part de l'adolescent) ;

**13** premiers entretiens de pré-admission sont restés sans suite.

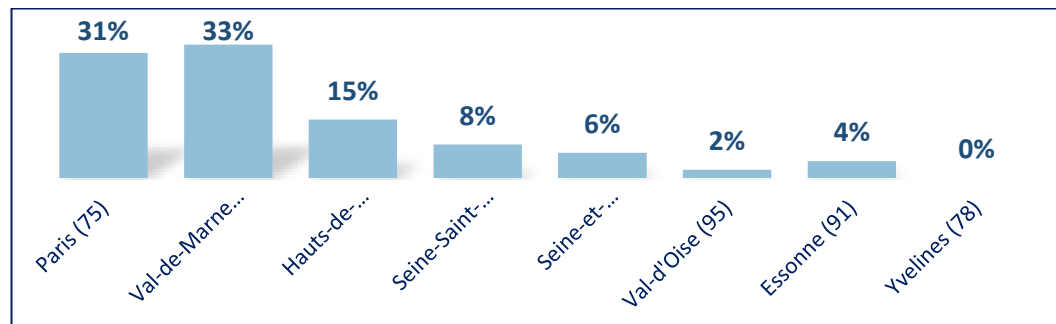
La provenance de ces demandes est essentiellement Paris (54,7 %), le Val-de-Marne (18,7 %), les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis (12,5 % chacun) les 1,6 % restant étant représentés par les départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne.

Elles émanent pour 62,50 % de CMP/CMPP, pour 32,80 % de centres hospitaliers, le reste (4,70 %) se partageant entre EMP, cliniques et médecins libéraux.

## Analyse de la file active

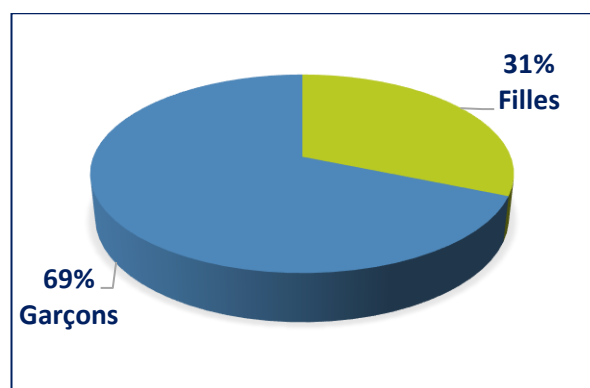
La file active de l'hôpital de jour est calculée à partir des 48 patients effectivement pris en charge sous deux modalités, temps plein (75 %) et temps partiel (25 %).

Graphique n° 1 : la provenance géographique des patients

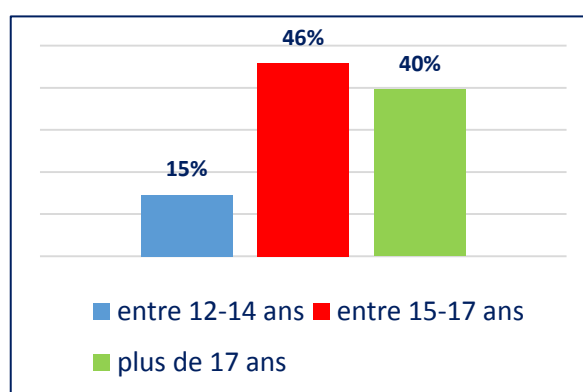


La part des patients provenant de banlieue dépasse maintenant les 50 %.

Graphique n°2 : répartition filles/garçons



Graphique n°3 : répartition des âges



## Diagnostics

L'essentiel des diagnostics est représenté par les dysharmonies psychotiques et les troubles schizophréniques.

DIAGNOSTICS DES 48 PATIENTS PRIS EN CHARGE	GARÇONS	FILLES	TOTAL	2017 EN %	2018 EN %
PSYCHOSES INFANTILES	2	1	3	9,80	6,25
DYSHARMONIES ÉVOLUTIVES	22	6	28	50,99	58,33
DÉCOMPENSATIONS À L'ADOLESCENCE	0	1	1	0	2,08
SCHIZOPHRÉNIE, TROUBLES SCHIZOTYPIQUES	4	3	7	21,57	14,58
ÉTATS-LIMITES, TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ	3	3	6	9,80	12,50
NÉVROSES, TROUBLES ANXIEUX PHOBIQUES	2	1	3	7,84	6,25
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>15</b>	<b>48</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### Sorties définitives

9 adolescents sont sortis cette année de l'hôpital de jour.

Ces sortants se répartissent comme suit :

- 5 du service temps plein
- 4 du temps partiel

### Orientation à leur sortie

ÉTUDES OU FORMATION EN MILIEU ORDINAIRE	RUPTURE DE SOINS	SUIVI EN PSYCHIATRIE ADULTE	HOSPITALISATION PLEIN TEMPS
33,33 %	33,33 %	22,22 %	11,11 %

On peut considérer que sur les 9 sortants de 2018, 4 patients ont poursuivi un projet en accord avec leur prise en charge à l'hôpital de jour. Pour tous, un relais avec le secteur psychiatrique s'est mis en place.

### État clinique des 9 adolescents sortis en 2018

ÉTAT CLINIQUE DES ADOLESCENTS EN 2018	NOMBRE	2017 EN %	2018 EN %
TRÈS AMÉLIORÉ	2	7,69	22,22
AMÉLIORÉ	2	53,82	22,22
INCHANGÉ	5	30,80	55,56
AGGRAVÉ	0	7,69	0
TOTAL	9	100	100

Parmi les patients sortis dont l'état est inchangé, 3 sur 5 sont des adolescents n'ont pas pu s'inscrire dans le projet de soins et totalisent très peu de journées de prise en charge effective à l'hôpital de jour.

Pour les deux autres, il y a eu rupture de la prise en charge de la part des adolescents malgré (ou à cause d') un fort investissement au départ.

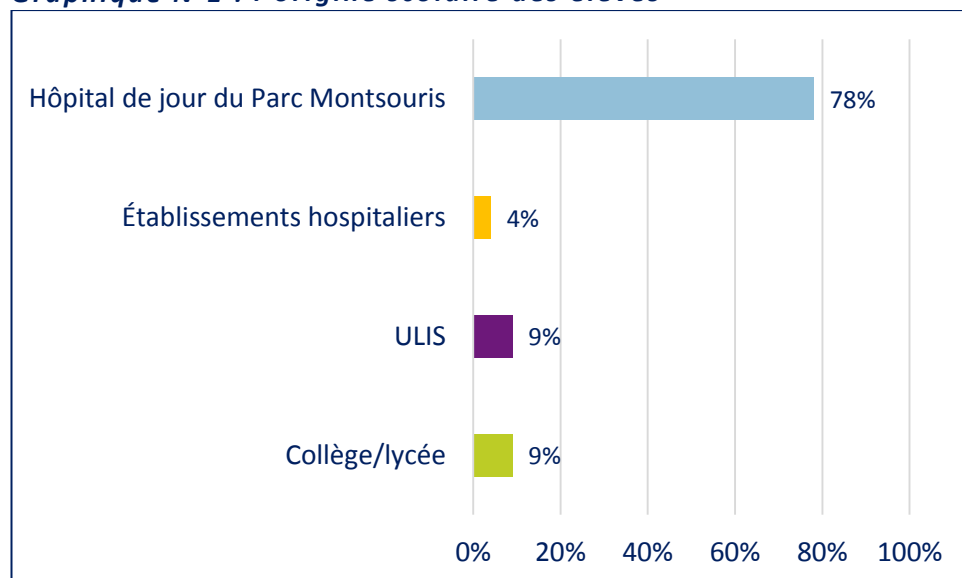


## △ DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE À L'HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS

À la rentrée scolaire de 2018, la dotation horaire globale de l'Unité d'enseignement a baissé d'une heure correspondant à la suppression de l'heure de coordination transformée sous forme de prime pour le coordonnateur de l'UE. L'enveloppe est dorénavant de 141h/semaine.

### Le bilan chiffré

Graphique N°1 : l'origine scolaire des élèves



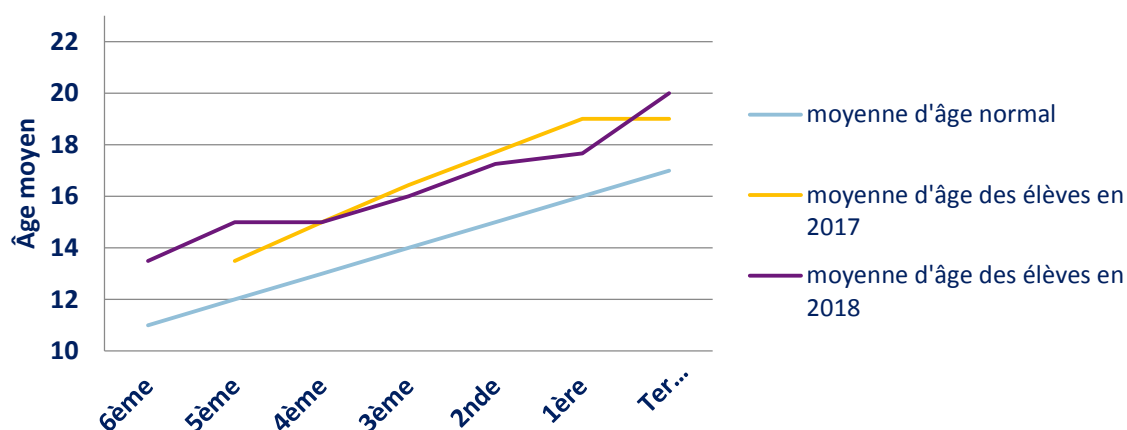
78 % des élèves de la file active étaient déjà scolarisés à l'hôpital de jour du Parc Montsouris l'année précédente.

9 % des élèves proviennent des ULIS.

9 % arrivent du collège ou du lycée.

4 % sont orientés par les établissements hospitaliers.

Graphique N°2 : moyenne d'âge des élèves dans chaque niveau scolaire en 2018



L'un des enjeux du projet pédagogique de l'Unité d'enseignement 2013-2018 est de proposer un cadre adapté tout en enseignant le programme scolaire de l'élève. En ce sens, l'enseignement pratiqué se veut « souple et adapté » du fait de l'état de santé de l'élève et de ses entraves : lenteur, fatigabilité, difficultés massives d'apprentissage, besoins pédagogiques spécifiques. Aussi à l'hôpital de jour du Parc Montsouris, il est possible d'étaler sur deux ans une année scolaire, pour travailler scolairement et dans une temporalité suffisante ces entraves.

À ce titre, l'emploi du temps scolaire du patient est partagé avec les soins et reste soumis à l'appréciation des soignants référents du projet thérapeutique de l'élève. Même si la prise en charge scolaire à l'hôpital de jour ne permet pas de rattraper le retard scolaire du patient, elle réussit à maintenir les patients dans une scolarité ou à les faire raccrocher.

#### Moyenne des retards par niveau scolaire

6 <sup>E</sup>	5 <sup>E</sup>	4 <sup>E</sup>	3 <sup>E</sup>	2 <sup>NDE</sup>	1 <sup>RE</sup>	TERMINALE
2,5	3	2	2	2,25	1,67	3

Retard moyen en 2018 : 2,3 ans

#### Graphique N°3 : examens nationaux

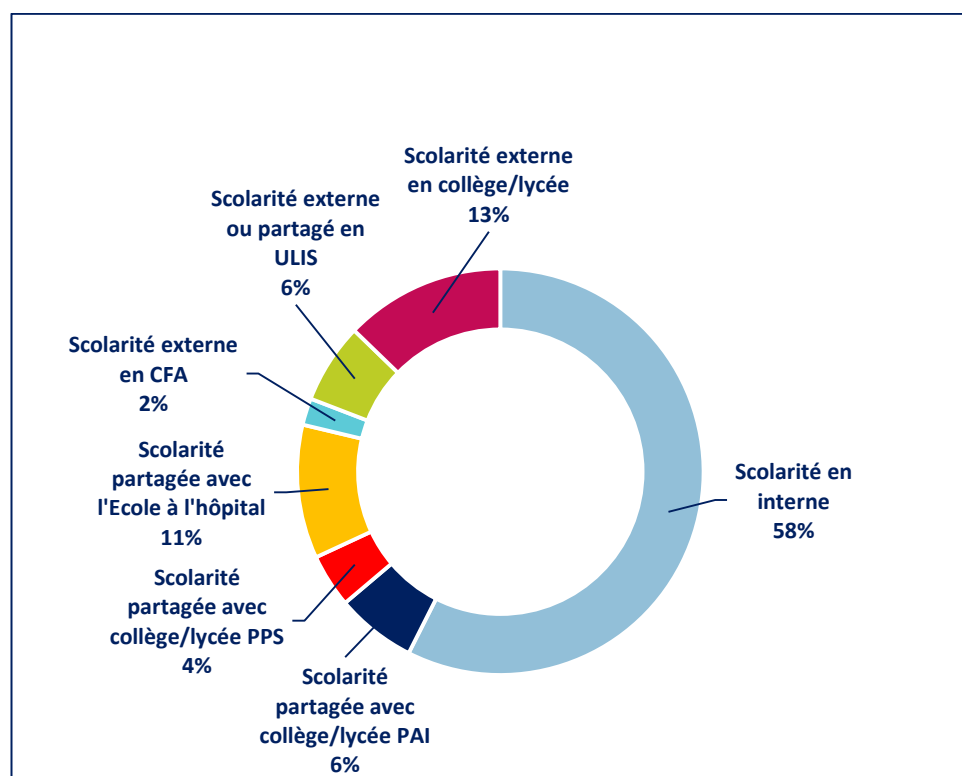
	BACCALAURÉAT	ASSR2	DNB	CFG
NOMBRE DE CANDIDATS INSCRITS	1	10	6	2
NOMBRE DE RÉUSSITES	1	10	5	1

Parmi les inscrits au CFG, une élève n'a pu se présenter aux épreuves du fait de la dégradation de son état de santé. Les élèves de l'hôpital de jour ayant passé les divers examens nationaux ont tous bénéficié d'aménagements conformément aux dispositions prévues par le décret du 21 décembre 2005.

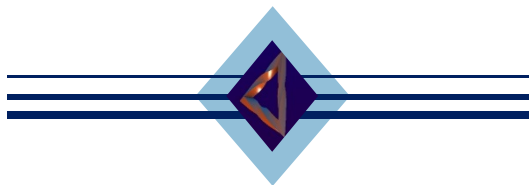
#### Les différents modes de scolarisation des élèves en 2018

Les besoins éducatifs très hétérogènes des patients-élèves de l'hôpital de jour, impliquent des parcours scolaires diversifiés. Aussi, l'un des axes du projet pédagogique de l'Unité d'enseignement est d'être résolument ouvert sur le dispositif d'inclusion. Il en découle que son projet d'organisation et de fonctionnement engage l'ensemble de l'équipe pédagogique et soignante à accompagner des patients-élèves dans des projets inclusifs individualisés (PAI ou PPS).

#### Graphique N°4 : modes de scolarisation des élèves au second semestre 2018



## **PROJETS 2019**



### *Réécriture du projet d'établissement*

2019 sera l'année où l'équipe s'attellera à la réécriture du projet d'établissement, le précédent, axé essentiellement sur le projet de déménagement sur le site de Broussais, étant échu et devant être revu. L'initiation de ce projet de réécriture se fera au cours d'une réunion de réflexion trimestrielle permettant de définir les grandes lignes et de constituer des sous-groupes se proposant de travailler sur les différentes thématiques.

### *Réécriture des projets pédagogiques*

L'un annexé à la convention de l'Unité d'enseignement, l'autre développé dans le projet d'établissement avec l'équipe enseignante de l'Unité d'enseignement en cellule de réflexion pédagogique. Ce projet est travaillé en étroite collaboration avec la conseillère pédagogique de la MASESH et suivi par l'inspectrice ASH.

### *Nouveau séjour thérapeutique*

Suite au succès de la reprise des séjours en 2018, un nouveau projet se propose d'emmenner un groupe d'adolescents et cinq adultes dont une enseignante pour 3 jours et 2 nuits à Lille et Bruges. Ce séjour est prévu pour la mi-mai.

### *Résidence d'écrivain*

À l'initiative des professeurs de philosophie et de littérature, un projet se dessine pour accueillir une écrivaine poète sur l'année scolaire 2019-2020 qui proposerait un travail d'écriture poétique aux adolescents ainsi qu'une émission radio en partenariat avec François Villon.

### *Expérimentation de la nouvelle formule consacrée aux temps d'écriture*

Une nouvelle organisation s'est mise en place pour dégager des temps d'écriture de bilans pour l'ensemble de l'équipe : il a été décidé de dégager des tranches horaires de deux heures par binôme de référents lors des vacances scolaires où les jeunes arrivent à 10h. Ainsi, à tour de rôle, deux référents pourraient travailler ensemble de 9h à 11h, en confiant leurs jeunes pour une heure à leurs collègues.

Les jeudis après-midi de vacances scolaires seront également dédiés à ces bilans.

### *Entretiens professionnels annuels*

Reprise des entretiens professionnels annuels, l'ensemble des salariés étant reçus par le binôme de direction de l'établissement comme cela avait été le cas en 2017.

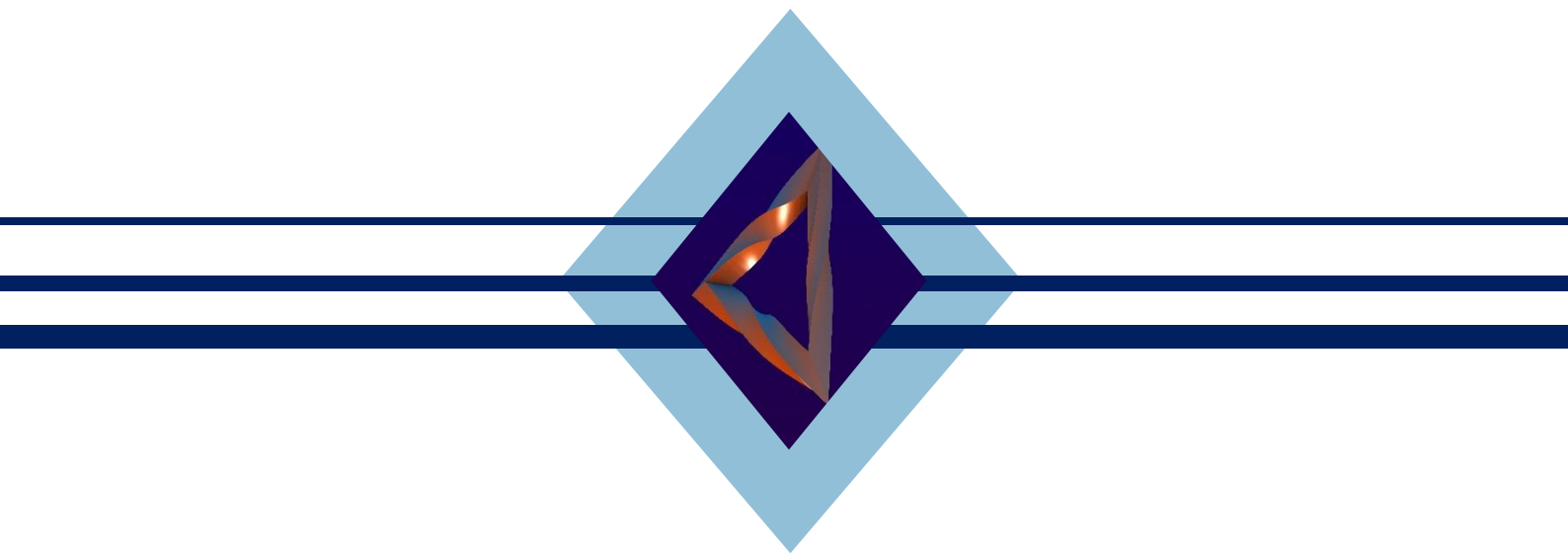
Ces entretiens devraient s'étaler sur plusieurs mois afin de ne pas entraver le travail thérapeutique du médecin directeur avec les familles et les adolescents.

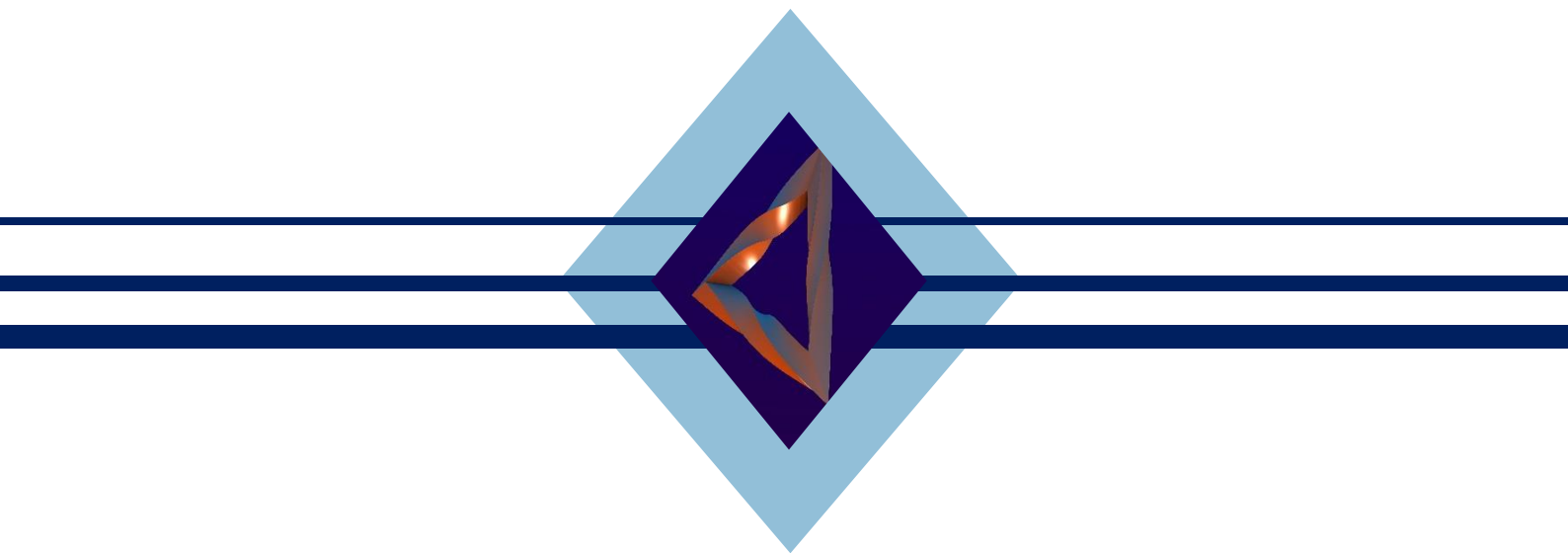
### *L'espace bibliothèque*

Réaménagement et lecture grâce à la promesse de subvention de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France.

### *Formation au droit des patients*

Une formation commune aux différents établissements de l'association Cerep-Phymontin sera dispensée sur deux demi-journées et s'adressera à un groupe de volontaires parmi les membres de l'équipe de l'hôpital de jour. Au total 7 à 8 personnes bénéficieront de cette formation répondant ainsi aux exigences de la certification.







**CONCEPTION ET RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION DU SIÈGE (VÉRONIQUE MISZEWSKI)**

**COURRIEL : [VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG](mailto:VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG)**

**DATE DE DIFFUSION : MAI 2019**